

# Des aides qui réduisent le coût des rénovations pour les particuliers

## VALS DE SAINTONGE

La communauté de communes des Vals de Saintonge étend son dispositif d'aides publiques à l'habitat. Des particuliers bénéficiaires sont accompagnés sur le territoire pour améliorer leurs logements.

Pour les particuliers qui souhaiteraient réduire leur consommation énergétique, rénover un logement vétuste ou adapter un logement au vieillissement ou au handicap, la communauté de communes propose un dispositif d'aides à l'habitat. Depuis 2019, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), un programme d'aides publiques de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), accompagne plusieurs dizaines de propriétaires bailleurs ou occupants sur le territoire des Vals de Saintonge.

### Adapter les logements à la perte d'autonomie

Mais depuis le début de l'année 2022, l'OPAH étend ses domaines d'intervention aux travaux d'adaptation au handicap et à la perte d'autonomie. « Pour cette opération, l'Anah a alloué près de 2 mil-



Victor, au centre, montre l'avancée des travaux réalisés chez lui (© P.-H.G.)

lions d'euros de subventions. Or, on s'est rendu compte que l'enveloppe n'était pas consommée et le bilan n'était pas forcément satisfaisant. Depuis 2022, on a donc élargi et ouvert le programme aux personnes en situation de handicap et en perte de mobilité. De 22 par an en moyenne, on souhaite passer à 37 logements par an à l'horizon 2024 », affirme Julien Gourraud, vice-pré-

sident de Vals de Saintonge Communauté en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement.

Pour mettre en place ce programme, la collectivité a établi un partenariat avec Soliha. Le bureau d'études monte les dossiers et accompagne les propriétaires. « Les propriétaires contactent Soliha. Ils remplissent un pré-dossier et, s'ils sont éligibles,

un technicien réalise une étude de terrain thermique et analyse les devis. Une fois le dossier bouclé, il passe dans plusieurs commissions et les aides sont versées après acquittement des factures. Tout est centralisé par le bureau d'études », précise Raphaël Kerfourn, responsable du service planification à Vals de Saintonge Communauté. « Il y a même un ergothérapeute qui

peut intervenir pour mieux vivre dans son logement », ajoute-t-il.

Victor et Suzanne, un jeune couple angérien, ont acheté une maison en juillet 2021, rue du Château, qu'ils rénovent depuis plusieurs mois.

# 35 %

d'économie

« Nous avons chiffré le coût des travaux à environ 70 000 €. Soliha m'a aidé à identifier les deux postes de dépenses principaux à financer pour améliorer la performance énergétique : l'isolation et le changement de menuiserie. J'ai touché 15 000 €, soit environ 20 % du montant total. Grâce à ces aides, je vais pouvoir financer mon projet et réaliser 35 % d'économie d'énergie. J'ai même d'autres pistes d'amélioration sur le long terme », se réjouit Victor, qui espère entrer dans sa maison avant la fin de l'année.

Pierre-Henri Grenon



Pour vos projets de rénovation, contactez Soliha au 05 46 07 49 99.